

n°22

MAI 2006

Lettre gratuite et mensuelle.



SOMMAIRE

ENTRETIEN Sigmar Gabriel	p.2
SCIENCES GIEC : un rapport pire que prévu ? Et pan sur le Bush Toujours plus de GES Chassé-croisé d'orchidées	p.2
POLITIQUE Les ONG canadiennes font de la résistance	p.3
ENTREPRISES La BAD ouvre son fonds	p.3
INITIATIVES Starbucks	p.3
ACTIONS LOCALES Collectivités : affichez vos performances !	p.4
DOSSIER Construire l'après-Kyoto !	p.5-6
LE CARBONE ACTIF La neutralité carbone se professionnalise	p.7
DU CARBONE ET DES SOLUTIONS L'Argentine	p. 8-9

+15%

C'est l'évolution de la concentration de CO₂ dans l'atmosphère terrestre entre 1992 et 2002, estiment les Nations Unies. 70% de cette augmentation est imputable aux pays en développement.

ÉDITO

Quotas de CO₂ : un marché foutu ?

Après quelques fuites survenues au début du mois d'avril, la Commission européenne a finalement dressé le premier bilan d'une année de marché de quotas d'émissions, le 15 mai dernier. De prime abord, les résultats sont loin d'être satisfaisants. Comme l'avaient prédit les organisations environnementales et quelques experts, le marché s'est révélé beaucoup « *trop long* ». Certains pays, et non des moindres, se retrouvent avec un quart, voire un tiers de leurs quotas inutilisés. Résultat : les prix des quotas se sont effondrés, passant d'une trentaine d'euros, à la fin avril, à moins de 10 euros deux semaines plus tard.

Économiquement, la nouvelle n'est pas bonne. Car, à trop se dévaluer, le quota d'émission risque de ne plus intéresser grand monde. Et les entreprises pourraient finalement décider – on peut toujours rêver ! – d'investir dans les MDP plutôt que de jouer le jeu du marché européen. Établir le bilan écologique dudit marché n'est pas évident. La Commission a demandé aux administrations nationales d'enquêter sur les émissions réelles des 11 000 sites concernés. Certains États, comme l'Allemagne, jurent leurs grands dieux que les émissions de CO₂ des entreprises nationales ont réellement baissé l'an passé. Laissons leur le bénéfice du doute. Politiquement, la situation est également moins noire qu'il n'y paraît. Car, avec des résultats pareils, il ne fait guère de doute que la Commission européenne refusera désormais toute sur-allocation de quotas dans les prochains PNAQ, dont les premières moutures doivent être remises à Bruxelles avant le 30 juin. Mieux, la DG Environnement a prévenu que l'objectif de baisse des émissions, qui sera assigné aux industriels pour la seconde période d'engagement (2008-2012), pourrait être supérieur aux 6% initialement fixés. Le marché des quotas a donc peut-être encore de beaux jours devant lui.

ECONOMIES D'ÉNERGIE
FAISONS VITE
ÇA CHAUFFE

Sciences

GIEC : un rapport pire que prévu ?

Interviewé, le 11 mai dernier par *Reuters*, Robert Watson s'est montré particulièrement pessimiste quant aux conclusions du prochain rapport du Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat (GIEC), qui doit être publié l'an prochain. « Toutes les personnes du Groupe 1 à qui j'ai parlé, explique l'ancien patron de la structure onusienne, affirment que les preuves (d'un changement climatique) sont plus solides, ainsi que celles de la responsabilité humaine de ce réchauffement. Les dernières modélisations tablent sur des augmentations de températures (pour 2100) qui se situent dans le haut de l'échelle, soit une hausse comprise entre 3 et 5°C », estime le directeur scientifique de la Banque mondiale. Dans son dernier rapport, datant de 2001, le GIEC estimait que les températures moyennes mondiales pourraient progresser de 1,4°C à 5,8°C, d'ici à 2100.

🌐 www.ipcc.ch/pub/un/syrfrench/spm.pdf

Et pan sur le Bush

Installé en 2002 par l'administration Bush pour coordonner les recherches sur les changements climatiques, le Climate change science program (CCSP) avait en fait pour mission de montrer que les incohérences entre certains résultats de mesures de températures démentaient la notion même de réchauffement global. Hélas pour le gouvernement américain, les 21 scientifiques du CCSP sont du genre honnête. Dans son dernier rapport, paru au début du mois, l'institution conclut à la cohérence entre les mesures de températures effectuées à terre et celles réalisées dans l'atmosphère. Conclusion essentielle du document : toutes ces données « fournissent des preuves solides des influences humaines sur la structure tridimensionnelle des changements de température atmosphérique dans la seconde moitié du XX^e siècle. »

🌐 www.climate-science.gov/Library/sap/sap1-1/finalreport/default.htm

Toujours plus de GES

George Bush a décidément bien du mal avec ses scientifiques. Après les chercheurs du CCSP, c'est au tour des météorologues de l'Administration américaine des océans et de l'atmosphère (NOAA) de mettre les pieds dans le plat. Le 2 mai, ces derniers ont publié leur indice global annuel de mesure des GES (l'Annual Greenhouse Gas Index ou AGGI). Ses résultats sont mauvais puisque la concentration de GES dans l'atmosphère a progressé de 1,25% en un an. Selon la NOAA, la concentration de GES a progressé de 21,5% depuis 1990. « L'AGGI montre une augmentation constante et soutenue du volume des gaz à effet de serre », relève l'agence fédérale.

🌐 www.cmdl.noaa.gov/aggi/

Sigmar Gabriel

Hôte de la dernière négociation onusienne sur les changements climatiques, à Bonn, le ministre allemand de l'Environnement expose son programme énergétique et climatique.

Voyez-vous un conflit entre sécurité énergétique et politique climatique ?

SIGMAR GABRIEL : Le gouvernement fédéral prépare un programme cadre pour la politique énergétique avec 2020 pour horizon. La chancelière Angela Merkel a donné le coup d'envoi de ce travail en réunissant, le 3 avril dernier, un sommet de l'énergie. Nous voulons réduire notre dépendance du pétrole et du gaz et ce faisant, notre dépendance de l'étranger. C'est pourquoi, nous misons sur le développement des énergies renouvelables et l'efficacité énergétique ainsi que sur les économies d'énergie. Et il nous faut des investissements dans des centrales fossiles à très haut rendement. C'est ainsi que nous parviendrons à concilier sécurité des approvisionnements et lutte contre le changement climatique.

Comment l'Allemagne parviendra-t-elle à sortir du nucléaire et à atteindre ses objectifs climatiques ?

SIGMAR GABRIEL : Nous allons moderniser notre production d'électricité et accélérer le développement des énergies renouvelables. L'idée d'une pénurie provoquée par la fermeture des centrales nucléaires est une fable. Il suffit de regarder les chiffres. D'ici à 2012, 20 000 MW de nouvelles centrales fossiles à très haut rendement seront raccordées au réseau. Parallèlement, la sortie du nucléaire entraînera la déconnexion de 7 500 MW. Dans les six prochaines années, nous aurons environ 12 500 MW de nouvelles capacités pour remplacer de vieilles centrales. Et dans ce calcul, nous omettons les énergies renouvelables (ENR) dont la part ne cesse d'augmenter et qui couvrent déjà plus de 10% de notre demande d'électricité. Ce pourcentage doublera au moins d'ici à 2020 et atteindra probablement 25 %. Les ENR nous ont déjà permis d'éviter le rejet de 83 millions de tonnes de CO₂ l'année dernière.

La réorientation de sa politique énergétique est-elle un atout économique pour l'Allemagne ?

SIGMAR GABRIEL : Une politique moderne en matière d'environnement, qui donne la priorité à l'efficacité énergétique et à la protection des ressources naturelles nous assure des avantages compétitifs. Les entreprises allemandes sont déjà numéro un sur le marché mondial des technologies propres avec une part de 19% et 1,5 million d'emplois en Allemagne. Les seules ENR représentent, à elles seules, un chiffre d'affaires d'environ 16 milliards d'euros et quelque 170 000 emplois. La lutte contre le changement climatique est un moteur de l'innovation technologique, contribue à la croissance et à l'emploi et donne plus de compétitivité à nos entreprises.

En 2005, les entreprises allemandes ont eu trop de quotas d'émissions. Allez-vous, de ce fait, réviser votre projet de PNAQ 2008-2012 ?

SIGMAR GABRIEL : Nos chiffres prouvent que le marché des quotas fonctionne. Les incitations à la modernisation des installations et à la baisse des émissions de CO₂ ont été mises à profit par beaucoup d'entreprises. Ce qui a conduit à baisser les émissions de CO₂ de 9 millions de tonnes (sur 495 MT d'enveloppe PNAQ en moyenne annuelle 2005-2007, ndlr). Comparé à d'autres pays de l'UE, dont le dérapage dépasse parfois 10%, ce n'est pas mal. À l'avenir, nous allons simplifier, rendre plus transparent et fiabiliser le marché des permis. Et nous ferons en sorte qu'il continue d'être un instrument contribuant au succès de notre politique climatique. Notre projet de PNAQ II est soumis actuellement à la consultation publique. Les résultats de celle-ci seront pris en compte lors d'un nouvel examen du projet avant son adoption par le gouvernement.

Propos recueillis par Odile Meuvret, envoyée spéciale.



Starbucks

Starbucks en 2005

Nombre d'établissements	11 225 « coffeehouses » dans 37 pays
Chiffre d'affaires	6,4 milliards de dollars
Nombre de clients	35 millions par semaine
Nombre de salariés	115 000
Tonnes CO ₂ émises en 2003	376 000 tonnes

Ne nous leurrions pas. La lutte contre le changement climatique n'est pas vraiment la tasse de thé de la multinationale du petit noir. Ce qui compte avant tout pour ce groupe à peine trentenaire, c'est qu'il fasse bon boire et manger dans ses 11 225 établissements installés de par le monde. Puis surtout que son image d'entreprise citoyenne soit la plus resplendissante possible. Et dans ce domaine, l'entreprise de Seattle sait y faire. Les activités de ses fondations (pour les enfants déshérités ou pour favoriser l'accès à l'eau potable) lui valent régulièrement les honneurs de la presse spécialisée. Elle est sans doute l'une des premières de son secteur à avoir passé des accords avec ses milliers de fournisseurs de café et de thé pour que les planteurs cultivent en respectant l'environnement et soient correctement rémunérés. Starbucks incite aussi beaucoup ses « partners » (salariés) à s'investir. Ils sont des milliers chaque année à donner de leur temps au profit d'œuvres sociales ou d'ONG.

Fort naturellement, le premier vendeur de café au monde s'est donc intéressé à l'environnement. Essentiellement sous deux aspects : la gestion des déchets et la consommation d'énergie. Ce qui se comprend aisément. Les « coffeehouses » au logo vert distribuent, chaque année, près de 2 milliards de gobelets en carton et leur consommation d'électrons croît de 3% par an. Après avoir fait réaliser son empreinte écologique, Starbucks a ouvert, il y a quelques années, son chantier environnemental.

Priorité à l'achat de courant vert

En 2003, le groupe a émis 376 000 tonnes de gaz carbonique. L'essentiel (64%) était imputable à la consommation d'électricité de ses magasins et entrepôts, 14% aux opérations de torréfaction du café, 14% à la logistique, 4% à la gestion des déchets, 3% aux voyages et 1% aux véhicules de l'entreprise. En toute logique, Starbucks a commencé à s'attaquer à l'énergie. Pas forcément pour l'économiser, mais surtout pour la « verdir ». Dès cette année, les milliers de magasins nord-américains devront avoir acheté 5% d'électricité d'origine renouvelable, certificats verts à l'appui. Une mesure qui devrait ainsi éviter l'émission directe de 15 500 tonnes de dioxyde de carbone. Cela étant, la chasse au Gaspé n'est pas abandonnée. Une campagne d'audit est en cours pour évaluer les performances énergétiques des installations de torréfaction. Le groupe remplacera les moins performantes. Une démarche similaire a lieu dans les points de vente. La chasse aux systèmes d'éclairage, vitrines réfrigérantes et aux moteurs des stores les plus gourmands est ouverte. Mais tout cela n'est qu'un début. Dans les prochaines semaines, le trust des boissons chaudes doit lancer, en toute discrétion, son Projet Green Belt. À titre expérimental, une vingtaine de ses magasins seront équipés des meilleures techniques disponibles d'éclairage, de climatisation, de réfrigération, de cuisson, etc. De cette façon, les ingénieurs de Starbucks pourront concevoir une nouvelle génération de points de distribution, tout aussi agréables à visiter, mais infiniment plus sobres, en eau, en énergie et en émissions de gaz à effet de serre.

Sophie d'Anhalt

Chassé-croisé d'orchidées

Le 24 avril, la nouvelle a fait la une de toute la presse « outre-Manche ». D'après une étude de la société botanique des îles britanniques (BSBSI), certaines orchidées (*Ophrys apifera*, *Anacamptis pyramidalis*, *Phyllitis scolopendrium* et *Lactuca serriola*, pour ne citer que celles là) colonisent le nord du Royaume, depuis une dizaine d'années, alors que d'autres, plus sensibles à la chaleur, se replient vers le sud, à l'instar de *Platanthera bifolia*, *Solidago virgaurea*, de *Viola lutea* et de *Pedicularis sylvatica*. L'information a d'autant fait flores que les botanistes de la BSBI ont également montré que la température moyenne du centre du Royaume-Uni avait augmenté de 1°C entre 1987 et 2004.

www.bsbi.org.uk/

Politique

Les ONG canadiennes font de la résistance

Réunies en conclave, début mai, les principales organisations non gouvernementales canadiennes travaillant sur le climat ont décidé de rendre la vie infernale au gouvernement Harper. Alors que ce dernier a choisi de réduire considérablement les financements publics dédiés à l'achat d'URCE, aux énergies renouvelables et aux actions de sensibilisation de la population, les ONG vont lancer une campagne mondiale de dénigrement du gouvernement fédéral. À noter que la ministre canadienne de l'Environnement, farouche opposante au protocole de Kyoto, dirige actuellement les négociations internationales sur le... post-Kyoto.

Entreprises

La BAD ouvre son fonds

La Banque asiatique pour le développement (BAD) a ouvert, lors de sa dernière assemblée générale à Hyderabad début mai, un fonds dédié au financement de projets entrant dans le cadre du mécanisme de développement propre. Devant être dotée, dans les deux ans, de 15 milliards de yens (105M€), cette institution aidera, dans un premier temps, à la réalisation de petites centrales hydroélectriques en Chine et de systèmes de valorisation énergétique de biogaz en Inde.

www.adb.org

11 milliards de dollars
C'est le chiffre d'affaires mondial 2005 de la lutte contre le changement climatique, estime la Banque mondiale. Les échanges de quotas européens représentent 74% de ce montant.

Collectivités : affichez vos performances !

Lancée en 2003, la campagne «*Display Towards Class A*» invite les municipalités européennes à s'engager volontairement dans l'affichage des performances énergétiques de leurs bâtiments. Une façon d'anticiper les obligations de la directive sur la performance énergétique des bâtiments.

Et si, pour une fois, les collectivités de France et de Navarre devançaient l'appel ? La transposition de la directive européenne sur la performance énergétique des bâtiments imposera, dès juillet prochain, que soit émis un certificat de performance énergétique des bâtiments publics communaux. Une obligation à laquelle les collectivités locales peuvent d'ores et déjà se conformer en se joignant à la campagne Display. Le concept de cette opération, coordonnée par le réseau de villes européennes Energie-Cités et cofinancée par la DG TREN (énergie et transport), est simple : miser sur la prise de conscience de tous pour changer les comportements, en impliquant les usagers des bâtiments publics et les acteurs locaux. Et quoi de plus parlant qu'une affiche indiquant, à l'entrée d'une école ou d'une mairie, les consommations d'énergie réelles du bâtiment. Une façon, pour les enfants, leurs parents et enseignants de s'intéresser à la problématique énergétique de façon nouvelle. Or c'est peu dire que le sujet mérite l'attention de tous. Avec une augmentation des émissions de plus de 22% par rapport à 1990, le secteur du bâtiment est un des plus gros contributeurs français à l'effet de serre (lire dossier pages 5 et 6).

Imaginer une société sobre en carbone

Aujourd'hui, 161 collectivités de l'Union européenne, dont 68 villes françaises, sont engagées dans cette démarche. 3017 bâtiments au total, 694 en France, ont apposé l'étiquette Display : une affichette qui ressemble à celle listant déjà les performances énergétiques des appareils électroménagers, avec un classement allant de A à G. Outil complémentaire des actions de suivi des consommations déjà menées dans les villes, un logiciel disponible en ligne (www.display-campaign.org) permet d'éditer un poster à partir des consommations d'énergie et d'eau et d'émissions de CO₂ du bâtiment renseignées par le responsable énergie de la collectivité. L'accent est également mis sur l'intégration de cette stratégie dans le temps et les liens mis en place entre la campagne Display™ et les autres programmes de la municipalité. Dans le Top 10 des villes européennes les plus actives, Rennes est bien placée, avec 142 posters affichés sur 71 bâtiments : crèches, écoles, piscine, gymnase, bâtiments administratifs et socioculturels. En France, les collectivités ayant lancé un Plan Climat Territorial considèrent Display comme l'une des actions-phares de leur programme. Mais au fait, quels sont les premiers enseignements de la campagne ? Pour les bâtiments scolaires, qui rassemblent aujourd'hui le plus grand nombre de bâtiments inscrits, la majorité se retrouve en catégorie C. Côté budget, l'adhésion est de 1000 euros la première année puis 200 euros chaque année suivante. Les associations de collectivités ou agences peuvent également adhérer. Le 26 octobre 2006 à Riga en Lettonie, les villes ayant obtenu les meilleurs résultats en ce qui concerne leurs campagnes de communication seront récompensées par le «*Towards Class A Award*». Combien de communes françaises monteront sur le podium ?

Nathalie ELBE

Contacts

Ian TURNER

Responsable de projet Energie-Cités

iturner@energie-cites.org

<http://www.energie-cites.org/>

Nathalie ELBE

Chargée de mission Collectivités

Mission Interministérielle de l'Effet de serre (MIES) – MEDD

nathalie.elbe@ecologie.gouv.fr

« Avec qui agir au niveau local ? Les acteurs locaux prennent la parole »

Les Rencontres interrégionales «*Climat et Territoires*» auront lieu à Rennes, les 14 et 15 juin 2006. Destinées aux élus, aux services des collectivités locales et plus largement à tous les acteurs des territoires, ces Rencontres seront consacrées au «*Comment faire*». Comment déclencher l'action ? Comment surmonter des blocages individuels et organisationnels ? Autant de questions auxquelles ces journées répondront sous une forme résolument interactive. Originalité : l'accompagnement de la Compagnie de Théâtre *AlterEgo* tout au long de l'événement.

www.rennes.fr

23

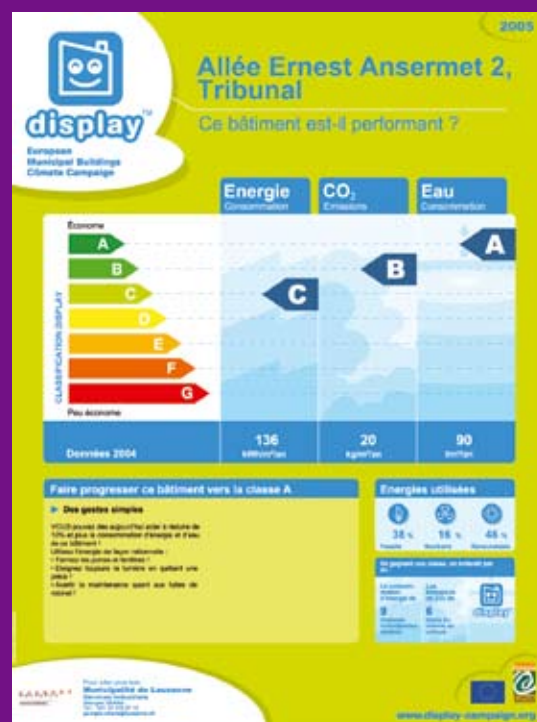
Nombre pays participants

65

Nombre de villes françaises engagées dans la campagne

694

Nombre de bâtiments affichés Display en France





Construire l'après-Kyoto !

Vieux, mal construit, l'immobilier est un gros émetteur de gaz à effet de serre. Publié, il y a quelques semaines, un rapport du Conseil économique et social donne les clés de la reconstruction. Des solutions à appliquer d'urgence si l'on veut réduire de 75% nos émissions d'ici à 2050.

Les institutions de la République les moins connues ne sont pas les moins intéressantes. Surtout lorsque l'on parle de lutte contre le changement climatique. Le 27 avril, le très discret Conseil économique et social (CES) a adopté un très intéressant rapport portant sur « *les politiques de l'urbanisme et de l'habitat face aux changements climatiques* ». Un sujet fondamental et trop souvent oublié dans les efforts de réduction de nos émissions de gaz à effet de serre (GES). Et pourtant, nos bâtiments, directement et indirectement, émettent, selon le Citepa, 24% du CO₂ anthropique français ; 70% de ces émissions étant le fait des habitations et 30% des immeubles du secteur tertiaire. Le chauffage représente à lui seul les deux tiers de la consommation d'énergie et des émissions de gaz carbonique.

Une piètre performance largement imputable aux déplorables performances de notre patrimoine bâti. La consommation moyenne de nos 30 millions de logements est d'environ 210 kWh/m² (250 kWh/m² pour les bureaux). Insensé si l'on se souvient que les techniques et les matériaux permettent aujourd'hui de vivre, au moins à confort égal, dans des appartements ou des maisons consommant quatre à cinq fois moins d'énergie.

Un vieux parc

Les raisons d'un tel gâchis sont légion. Plus de 65% des logements ont été construits avant l'entrée en vigueur de la première réglementation thermique française... en 1974. Vient ensuite, nous rappelle le rapport de Paul de Viguierie, le goût immodéré des Français pour la maison individuelle, directement deux fois plus énergivore qu'un immeuble collectif. Indirectement, le poids climatique de notre pavillon est plus lourd encore. En voulant vivre dans leur maison, nos concitoyens s'éloignent des centres-villes et souvent de leur lieu de travail. Conséquence : le choix de la maison implique aussi celui de la société automobile, avec les émissions croissantes de CO₂ qui vont avec. Selon l'INSEE, près de 15 millions de personnes, en 2001, dont plus de 8 millions résidant dans les pôles urbains et 2,5 millions en zones rurales, sont des « *migrants alternatifs* » qui font, en moyenne, 15 km de trajet pour se rendre à leur travail.

L'inertie de l'Équipement

Contrairement à certains de nos voisins, comme l'Allemagne, la réconciliation du bâtiment et de l'environnement n'a jamais été une priorité des politiques publiques. Nombreux sont d'ailleurs les fonctionnaires du ministère de l'Écologie et du Développement Durable à reconnaître, en privé, le total immobilisme de leurs confrères du ministère de l'Équipement en la matière. Une inertie inquiétante au moment où le gouvernement relance le BTP, via notamment sa fameuse maison à 100 000 euros. La construction « verte » n'ayant jamais été d'actualité, point n'était donc besoin de l'enseigner aux architectes, aux ingénieurs, aux professionnels du BTP, ni aux techniciens en charge de la maîtrise d'ouvrage, dans les collectivités territoriales, par exemple.

Un devis de
600 à 800 milliards
d'euros

Le cercle vicieux était ainsi créé : ignorants, les prescripteurs ne pouvaient demander à des constructeurs « *incompétents* » des immeubles à haute performance climatique. D'autant que, en dépit des efforts de quelques centres techniques (comme le CSTB ou le CTBA), d'associations techniques (Qualisol, Énergies Cités), aucune pression ne s'exerçait réellement sur les « *constructeurs* » afin que ceux-ci ne financent ou ne bâtissent un parc immobilier performant. Certes, la réglementation existe, mais « *elle apparaît illisible à la plupart des acteurs économiques et sociaux et hésite toujours entre des objectifs de résultats et des obligations de moyens.* » Il faut dire, qu'en la matière, le législateur fait preuve d'une créativité forcenée. Adoptée en décembre 2002, la loi Solidarité et Renouvellement Urbains (SRU) a déjà été modifiée par sept lois et la loi relative aux libertés et responsabilités locales d'août 2004 par « *seulement* » six textes. Pas facile à suivre ! Certes, dans cette jungle, les professionnels de la construction sont néanmoins tenus de respecter les normes de performance énergétique, comme la RT 2000 ou la future RT 2005. Mais ces textes ne s'appliquent qu'aux... constructions neuves. Comment, dans de telles conditions, appliquer au bâtiment l'objectif national de réduction des émissions de CO₂ (-75% en 2050), avec un parc déjà construit aux deux tiers ?



Changement radical

Paul de Viguierie n'y va pas par quatre chemins. Le président de la Confédération Nationale des Associations Familiales Catholiques appelle ni plus ni moins qu'à un changement radical de penser et de construire notre urbanisme et notre habitat.

À commencer par la mobilisation des professionnels. « *Un signal fort doit être donné dans deux domaines d'une part la formation initiale et continue, d'autre part la recherche et la recherche-développement publiques* », préconise le rapporteur. Le chargé de mission à l'ONF propose aux régions de développer les programmes de formation continue. D'un autre côté, le conseiller demande, au minimum, le maintien des crédits alloués pour le PREBAT et le renforcement des budgets de recherche du CSTB et du CTBA. Enfin, la France devra pousser la problématique Bâtiment dans les négociations en cours sur l'élaboration du prochain PCRD (2007-2013). Soucieux « *de donner une cohérence aux politiques de l'urbanisme et de l'habitat* », l'ingénieur agronome suggère aux collectivités de se convertir enfin au développement durable, en adoptant des Agendas 21 ou en concluant des Plans Climat Territoriaux (*lire L'Usine à GES n° 21*). La plupart des technologies, des techniques et des matériaux étant d'ores et déjà disponibles, Paul de Viguierie milite pour une amélioration de la diffusion de la connaissance et des innovations. Appelant le législateur à un travail plus ciblé, le rapporteur recommande aussi que les performances énergétiques et climatiques des habitations soient régulièrement auditées. *Last but not least* : l'argent. Le devis de la mise à niveau du parc français étant estimé entre 600 et 800 milliards d'euros (d'ici à 2050), reste à trouver les sous pour financer un tel effort. À l'évidence, l'État ne pourra pas tout. Mais il pourra beaucoup, notamment en lançant un vaste programme de diagnostic sur le parc existant, en orientant une partie des recettes issues de la TIPP vers le financement de travaux d'isolation ou en modulant la taxe d'habitation ou la taxe foncière en fonction des travaux réalisés par les propriétaires. Bercy serait également bien inspiré d'accélérer la mise en place des certificats d'économie d'énergie (promis depuis le début 2006). Enfin, le gouvernement pourrait inciter les banques et les assurances à créer des produits adaptés au financement de la requalification de l'habitat. Un travail pharaonique !

Volodia Opritchnik

**23% des émissions
françaises de CO₂**

Le bâtiment en France, c'est :

30 millions

de logements (dont 60% construits avant 1974) une consommation énergétique de 547 TWh (l'équivalent de toute la production annuelle d'EDF)

23%

des émissions françaises de CO₂

345 000

entreprises (dont 90% de TPE)

300 000 à 400 000

mises en chantier par an

La neutralité carbone se professionnalise

Coupe du monde de football, forum économique de Davos, ou concert des Rolling Stones, nombreux sont les événements affirmant être neutres en carbone. Le point sur le rôle de la finance carbone dans ce marché émergent.

Le principe de la neutralité carbone repose sur une évidence : une tonne de CO₂ émise dans l'atmosphère a la même conséquence climatique d'où qu'elle vienne. De la même manière, la réduction des émissions de gaz carbonique a le même impact quel que soit le lieu où elle est faite. De ce constat est née l'idée de pouvoir « annuler » les émissions d'une entreprise, d'un événement. Ceci est impossible si l'on tient compte uniquement des émissions physiques : les réduire à zéro reviendrait tout simplement à fermer l'entreprise. En revanche, si celle-ci finance des projets qui diminuent des émissions ailleurs, pour un montant total égal à ses émissions, elle aura « compensé » ses rejets.

Une demande hétérogène

Trois types d'objets peuvent prétendre à la « neutralité » : une société, un événement ou un bien matériel. Les sites agricoles ou industriels ont des émissions telles que leur neutralité est financièrement inaccessible. Raison pour laquelle ce sont des entreprises du tertiaire qui « neutralisent » leur carbone. A l'origine, les événements carbone neutres étaient essentiellement des conférences portant sur l'environnement, comme la dernière COP/MOP de Montréal. Mais les initiatives se multiplient : les J.O. 2012 à Londres, la Coupe du monde de foot en Allemagne, mais aussi les derniers concerts des Stones ou de Cold play. Une entreprise américaine propose même d'annuler les émissions des mariages. A part quelques films (Syriana, Le jour d'après) ou CD (Dido), les biens matériels carbone neutres sont rares. Cependant, des initiatives marketing voient le jour, comme en Grande-Bretagne, où Honda a offert un mois d'émissions (4000 t eq. CO₂) aux acheteurs d'une de ses voitures.

Une offre qui se professionnalise

Pour que les initiatives de neutralité carbone aient un réel impact, encore faut-il que le prestataire offre des garanties sur :

- **La réalité de la réalisation des projets**, ce qui implique l'intervention d'un intermédiaire de confiance ;
- **La réalité des réductions d'émissions générées par les projets financés**, qui varie fortement selon le type de projets. Initialement, les prestataires étaient des ONG qui « neutralisaient » les émissions en plantant des arbres. Aujourd'hui, des entreprises spécialisées préfèrent acheter des actifs carbone garantis par un système de marché. Le marché voit donc cohabiter une offre très diverse, tant en terme de prix, que de méthodes de neutralisation ou de « philosophie » du prestataire. À terme, il y a fort à parier que les projets validés dans le cadre de Kyoto seront privilégiés pour assurer la neutralité de clients soucieux que leur argent serve bien à annuler leurs émissions. Les acteurs financiers seraient alors les mieux placés pour offrir des services de neutralité carbone.

Benoît LEGUET et Emmanuel ARNAUD

Contacts



Benoît LEGUET

@ benoit.leguet@caissedesdepots.fr

Emmanuel ARNAUD

@ emmanuel.arnaud@caissedesdepots.fr

COMPENSATION : QUI FAIT QUOI ?

Nom de l'organisme	Statut	Pays d'origine	Prix de la tonne évitée	Méthodologie	Neutralisation médiatique
Carbonfund.org	ONG	États-Unis	\$5.50	Eolien	Calvert
Greenfleet	ONG	Australie	\$7.00 - \$7.50	Forêt	-
Terrapass	Entreprise	États-Unis	\$8.80 - \$11.00	Divers	Film Syriana
Solar Electric Light Fund	ONG	États-Unis	\$10.00	Solaire	Clinton Global Initiative
NativeEnergy		États-Unis	\$13.20	Eolien	Film Syriana
Climate Friendly	Non disponible	Australie	\$16.00 - \$19.00	Divers	-
The CarbonNeutral Company	Entreprise	Royaume-Uni	\$13.00 - \$27.00	Forêt	Artistes : Dido, Coldplay
Trees for Life	ONG	Royaume-Uni	\$20.00	Forêt	-
Grow A Forest	Entreprise	Royaume-Uni	\$25.00	Forêt	-
MyClimate.org	ONG	Suisse	\$29.00	Divers	Forum économique de Davos
Sustainable Travel International	Entreprise	États-Unis	\$30.00	Forêt	-

Des idées pour vos MDP

Chaque mois, *L'Usine à GES* vous présente un pays susceptible d'accueillir des projets entrant dans le cadre du mécanisme de développement propre. Ce mois-ci :

L'Argentine

Situation générale

Le pays a bien récupéré après la crise économique des années 2001-2002. L'an dernier, l'économie argentine a enregistré une croissance de 8,7%, un peu moins que l'année précédente (9%). En 2006, les prévisions tablent sur une croissance ramenée à environ 5%.

Situation énergétique

En pleine croissance économique, l'Argentine voit sensiblement progresser sa demande énergétique. Fruit, en partie, du blocage des prix de l'énergie imposé par le gouvernement, cette situation s'avère dramatique avec la crise gazière déclenchée par la Bolivie. Peu connu, l'Argentine est un petit producteur de pétrole, qui exporte encore la moitié de sa production, soit environ 323 000 barils/jour. Assise sur les troisièmes ressources de gaz du continent, l'Argentine a misé son développement économique sur cet hydrocarbure, qui fournit 46% de l'énergie primaire du pays. Mais désormais sa production suffit à peine à satisfaire ses besoins et le nord du pays dépend désormais des exportations boliviennes. Un peu plus de 60% de l'électricité argentine est produite par des centrales au gaz et nucléaires. Le reste du courant est généré par les centrales hydroélectriques.

Situation climatique

Émissions nationales	129 millions de tonnes CO ₂ /an
Évolution annuelle des émissions de CO ₂	+ 8,16%
Ratification de la CNUCC	1994
Ratification du protocole de Kyoto	2001
Mise en place d'une AND	Oui
Signature d'un accord avec la France	Le 15 avril 2004
Accord bilatéral avec :	Le Canada, l'Espagne, l'Autriche, l'Italie, le Danemark et les Pays Bas

Projets climatiques en cours

Les autorités argentine sont très sensibilisées aux mécanismes de flexibilité. Le site dédié aux changements climatiques présente de façon très complète la politique climatique argentine : www.medioambiente.gov.ar/cambio_climatico/default.htm.

De plus, un fonds carbone (Fondo Argentino de Carbono) a été ouvert afin de promouvoir les MDP. Ce fonds a pu être mis en place grâce aux apports des organismes internationaux, tels que la Banque mondiale ou le Fonds pour l'Environnement Mondial, des institutions bancaires nationales (Banco Nación et BICE), et des entreprises nationales. Ces fonds permettront de financer de nouvelles activités de projets avec des objectifs environnementaux en réinvestissant les crédits carbone reçus. Selon les estimations des autorités argentine, le total des droits d'émissions par projet qui pourraient se développer atteindrait 30 millions de tonnes équivalent CO₂ annuelle, soit 250 millions de dollars en crédits carbone.

Buenos Aires a défini quatre grands types de projets qu'elle souhaite voir financer via les MDP : la production d'énergie, la foresterie, la gestion des déchets et la valorisation de la biomasse. Pour le moment, huit projets ont été validés par les autorités argentines. Cinq concernent le captage et la valorisation de biogaz de décharge (18 millions d'URCE en une dizaine d'années). Monté avec des partenaires, un autre projet permettra à la fonderie d'aluminium de Puerto Madryn de changer de contrôle-commande et ainsi de réduire ses émissions de GES (940 000 URCE en 10 ans). Plus étonnant, la conversion achevée de la centrale au gaz à cycle ouvert de 370 MW d'Agua del Cajo en cycle combiné de 677 MW devrait permettre à l'Argentine de vendre 7,3 millions d'URCE en sept ans. Enfin, la construction d'un parc éolien en Patagonie permettra à Buenos Aires de mettre, en sept ans, 185 483 URCE sur le marché du carbone.

Par ailleurs, deux autres projets sont en cours de validation : l'introduction de biomasse dans un four à clinker (7600 URCE par an) et surtout la destruction de HFC 23 d'une usine de HFC 22 de la Fiasa : une opération à 30 millions d'URCE sur 10 ans.

Projets susceptibles d'émerger après accord du BEMDP

Menant une politique climatique très dynamique, l'Argentine travaille à l'élaboration d'une cinquantaine d'autres projets. Une quarantaine concerne le secteur énergétique (valorisation énergétique de biogaz, hydroélectricité, valorisation de la biomasse, éolien...), quatorze sont des projets forestiers, et trois impliquent des entreprises de l'agrobusiness (deux usines de biocarburants, notamment).

Idées à suivre...

Très grand producteur de viandes, l'Argentine travaille à la réduction des émissions de méthane de ses bovins. Une recherche qui, si elle s'avérait productive, pourrait donner lieu à la commercialisation de techniques utilisables dans certains projets MDP.

Contacts

Oficina Argentina del Mecanismo para un Desarrollo Limpio (OAMD)

 **Hernán Carlino**

 hcarlino@medioambiente.gov.ar

DGTPE (Paris)

 **Franck JESUS**

 franck.jesus@dgtp.fr

Mission économique (Buenos Aires)

 **Olivier Charbonneau**

 olivier.habonneaud@missioneco.org

O2 France est une agence d'éco-conception et de conseil en développement durable qui accompagne les entreprises et leur apporte des réponses concrètes.

O2 FRANCE

31, rue de la Folie-Méricourt

75011 Paris

Tél. 01 43 57 92 02

www.o2france.com

ENERGOGRAD

Energograd est une société spécialisée dans l'information sur l'énergie et le changement climatique.

Energograd - Volodia OPRITCHNIK

73, rue de Cléry

75002 Paris

Tél. 01 75 50 54 85

energograd1@noos.fr